

# Méthodes

## I. Illustrer sa propre compréhension

### a) Définition

Dans une perspective constructiviste, cette méthode permet aux élèves d'illustrer leur compréhension d'un thème, à partir de leurs représentations et des connaissances déjà présentes ou acquises. C'est la réalisation qui donne le sens aux apprentissages et aux compétences développées par les élèves.

L'élève a une histoire et des expériences personnelles sur lesquelles sont basées ses réflexions et à partir desquelles il-elle va construire des significations. Les informations acquises ensuite s'appuieront sur ces dernières et laisseront, par un moyen défini au préalable, la créativité de chacun-e s'exprimer.

#### 1. Exemple de déroulement

L'enseignant-e joue un rôle primordial en favorisant les occasions permettant aux élèves de construire leur propre compréhension et de l'illustrer et en soutenant leurs réflexions et leurs apprentissages. Ce travail peut se subdiviser ainsi :

- Construction du sens  
Permettre aux élèves de s'exprimer sur leur compréhension du thème choisi (droits humains en général ou un ou des droits particuliers). Les réflexions et discussions sur les propres représentations des apprenant-e-s sont favorisées par des tâches à effectuer (lecture et résumé de documents par exemple), par le biais d'exposés ou le visionnage de films. Des débats entre élèves peuvent aussi être organisés.
- Illustration de leur compréhension  
Les élèves sont amenés, par le biais d'un moyen défini au préalable (vidéo, chant, poème, texte, dessins ou autre projet) à reconstruire leurs apprentissages. Ils-elles confrontent leur représentation initiale aux informations récoltées.
- Réflexion critique (ou déconstruction)  
On termine par une réflexion critique qui permet de valider les apprentissages, de discuter des nouvelles représentations et des changements de perspective suite au travail effectué.

Le processus est aussi important que la production finale.

#### 2. Exemple de projet

*Vidéos illustrant les droits humains, Neuchâtel*

Pour produire le résultat final (plusieurs courts-métrages illustrant les droits humains), les apprentis médiamaticiens neuchâtelois ont d'abord travaillé sur les textes légaux et suivi différents enseignements (droit, culture générale et histoire) permettant d'approfondir leur compréhension initiale des droits humains.

Ils-elles sont ensuite partis de leur vécu et de leur réalité pour écrire des scénarios illustrant leur compréhension de ceux-ci, à travers des anecdotes. Leur message, rendu compréhensible a pu être transmis grâce au support vidéo.

Plusieurs des films traitaient de la question de la discrimination et, imaginés et conçus par des jeunes, ils-elles sont à même de parler à d'autres jeunes de Suisse romande.

## b) Liens

### 1. Liens avec l'EDH

Les élèves apprennent non seulement à analyser leur opinion, mais aussi à l'exprimer de manière compréhensible pour un plus grand nombre, en la modifiant en fonction des connaissances acquises. Ils exercent leur liberté d'opinion et d'expression de même que ses limites. Pour ce faire, il est essentiel qu'ils-elles connaissent leurs droits et ceux des autres afin de participer, par leur engagement (illustré par leurs productions) à la vie de la société.

### 2. Compétences EDD liées

- changer de perspective, développer un esprit critique  
Par exemple : les opinions exprimées dans les travaux finaux tiennent compte des critiques reçues et des connaissances acquises
- renforcer ses connaissances  
Par exemple : l'apport d'informations permet aux élèves de renforcer leurs connaissances dans le domaine des droits humains

### 3. Liens au PER

A 11/21/31 AC&M Expression et représentation

FG 13/23/33 Choix et projets personnels

FG 18/28/38 Identité

SHS 13/23/33 Outils et méthodes de recherche

Capacités transversales : communication – analyse des ressources, exploitation des ressources, circulation de l'information; démarche réflexive – élaboration d'une opinion personnelle, remise en question, décentration de soi ; Stratégies d'apprentissage – gestion d'une tâche ; pensée créatrice – concrétisation de l'inventivité.

## c) Pour aller plus loin

Participer à la démocratie, Modules d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour le lycée (secondaire II), Rolf Gollob, Peter Krapf, Wiltrud Weidinger Conseil de l'Europe (2012).

Exemples de méthodes et d'outils pouvant inspirer les réflexions:

- Photolangage
- La simulation, le jeu de rôle
- Jeux de cartes-questions (possible, pas possible ? Juste, pas juste ? D'accord, pas d'accord ?, cycle 2)
- « Les élèves imaginent leur monde idéal », pp. 20 à 22 de l'ouvrage Participer à la démocratie.

Projets présentant des réalisations illustrant la compréhension des élèves:

- Respect (descriptif, p. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**)
- Une chanson pour l'éducation

## II. La simulation, le jeu de rôle

### a) Définition et exemples

#### 1. Définition

La simulation permet de reproduire une situation inspirée et correspondant à la réalité, mais de manière simplifiée. Celle-ci pourrait correspondre à une réalité susceptible d'être vécue par les élèves. Dans une simulation, l'élève joue souvent son propre rôle. Il peut cependant être amené, dans un objectif de décentration, à se projeter dans un autre personnage. Il s'agit alors d'un jeu de rôle. La situation peut aussi être hypothétique et vise alors à favoriser l'expression de la créativité. Si un cadre est donné aux apprenant-e-s, il doit être incomplet afin de leur permettre de puiser dans leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles pour arriver à des propositions inédites.

La simulation ou le jeu de rôle doivent être minutieusement préparés : établissement des règles, choix des personnages et description, objectifs, durée, degré de réalisme, etc.

L'enseignant-e ne sort pas de son rôle s'il-elle en a un pendant la durée de la simulation ou du jeu de rôle. S'il-elle ne participe pas en tant qu'acteur-trice, il-elle observera mais n'interviendra pas directement dans les discussions. Il-elle ne doit pas donner de réponses, mais laisser les élèves jouer leurs rôles jusqu'au bout.

#### 2. Exemple de déroulement

Préparer un script qui définit le cadre de la situation : situation de départ, contexte, enjeux, acteur-trice-s impliqués, etc. Déterminer les compétences et connaissances préalables, celles qui devront être acquises et le moyen de les évaluer.

Déterminer s'il y a un public ou si tous les élèves participent au jeu de rôle. Certain-e-s peuvent avoir le rôle d'observateur-trice-s et observer certain-e-s acteur-trice-s en particulier ou certain-e-s éléments déterminés au préalable (question spécifique, manière dont un conflit est traité, etc.).

Exposer la situation aux acteur-trice-s. Si les rôles sont très différenciés, préparer un script (ouvert ou précis, en fonction de vos attentes. Un paragraphe suffit en général) pour chacun d'entre eux. Clarifier les points obscurs si nécessaire.

Laisser le temps aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires pour entrer dans leur rôle ou préparer la simulation.

Au début de la simulation, fixer des règles.

A la suite de l'activité, qu'elle se soit déroulée sur quelques minutes ou une journée entière, le retour sur celle-ci est très important. La réflexion critique permettra aux élèves d'exprimer leurs émotions et d'institutionnaliser les connaissances acquises et les compétences exercées. Le rôle des observateur-trice-s est alors très important.

#### 3. Exemple de projet

FAP 2013, Sion, simulation d'une Assemblée générale de l'ONU

Dans ce projet, la méthode combine simulation (reproduction d'une situation inspirée de la réalité) et jeu de rôle (élèves sortant de leur vécu).

Chaque année, certain-e-s étudiant-e-s du secondaire II (17-19 ans) du Lycée-Collège de la Planta ont l'occasion de participer à une simulation grandeur nature, la reproduction d'une Assemblée générale de l'ONU qui leur permet aussi de jouer des rôles : pendant une journée, ils-elles sont les membres de délégations des pays de l'ONU : ils-elles représentent, dans les débats, un pays qui n'est pas le leur, défendent ses intérêts sur les thèmes discutés en tenant compte des enjeux.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves se préparent en assistant à des conférences sur les thèmes de discussion et les procédures onusiennes, en participant à un cours sur la prise de parole en public et en procédant à des recherches sur les pays qu'ils-elles représentent.

Lors de la journée de simulation, en avril, un thème est traité le matin, un autre l'après-midi. Une des délégations d'élève présente une résolution. Les autres peuvent alors entrer dans le débat en suivant les règles établies au préalable. De ce fait, la simulation permet d'expérimenter la prise de décision au niveau international.

Un retour est ensuite fait par les enseignant-e-s et un jury composé de diverses personnalités (y compris du monde diplomatique) qui évaluent la maîtrise du sujet, la qualité de la présentation et la capacité de réaction.

## **b) Liens**

### *1. Liens avec l'EDH*

Le jeu de rôle, de même que la simulation, permet d'aborder un contenu et d'en saisir les enjeux, en intégrant les savoirs acquis (par exemple sur les droits humains) et en exerçant compétences, attitudes et habiletés (notamment le respect, la tolérance et l'empathie).

En prenant conscience des situations vécues dans d'autres contextes par rapport aux droits humains, ils-elles sont confronté-e-s à leurs valeurs ainsi qu'au fondement de ces droits, notamment lorsqu'ils-elles doivent prendre, à leur tour, des décisions.

Ils-elles sont aussi amenés à questionner l'universalité des droits humains, en particulier dans leur application.

Ils-elles ont enfin une meilleure compréhension des enjeux globaux liés aux prises de décisions et à leurs conséquences globales.

### *2. Compétences EDD liées*

- changer de perspective, développer un esprit critique  
Par exemple : en prenant le rôle d'une délégation et en défendant son point de vue politique qui n'est pas nécessairement celui de l'étudiant-e, celui se décentre et change de perspective ; en confrontant les différents points de vue, les étudiant-e-s doivent argumenter de façon complète leur point de vue et développer un esprit critique face aux différentes argumentations en présence.
- collaborer, participer et prendre des décisions  
Par exemple : les étudiant-e-s forment des délégations de 3 personnes qui doivent parler d'une seule voix et doivent donc se concerter pour prendre la parole, pour voter et défendre leur point de vue.
- renforcer ses connaissances  
Par exemple : les étudiant-e-s doivent connaître la problématique de l'eau de façon globale mais aussi dans les conditions liées à leur nation pour pouvoir défendre les intérêts des pays qu'ils-elles représentent; ils-elles approfondissent leur connaissance de différents systèmes politiques.

### *3. Liens au PER*

FG 25/35 Vie de la classe et de l'école

SHS 24/SHS 34 Lien Homme-Société

L1 24/34 Production de l'oral

Capacités transversales : collaboration – prise en compte de l'autre, connaissance de soi, action dans le groupe ; communication – circulation de l'information ; pensée créatrice – développement de la pensée divergente, reconnaissance de sa part de sensible, concrétisation de l'inventivité ; démarche réflexive – élaboration d'une opinion personnelle, remise en question et décentration de soi.

### c) Pour aller plus loin

Exemples de méthodes et d'outils en lien:

Faire appel à des organisations :

- Jeux de rôle proposés par l'OSAR (asile, migration, cycle 3, postobligatoire)
- Journée de débat avec la Jeunesse-débat (cycle 3, postobligatoire)

Jeu de simulation (Ethica, postobligatoire)

Jeu Envers et contre tout (UNHCR)

Fiches FED journée droits de l'enfant 2007 (jeu de mimes, cycle 1)

Conseils de classe (lien (cf. p. 6)

Formations d'é21, en particulier sur les jeux coopératifs ou les droits de l'enfant

### III. Conseils de classe

#### a) Définition

Selon le PER, un conseil de classe est « une organisation au sein de la classe impliquant les élèves et permettant les discussions et débats dans les règles de la démocratie active : cette organisation est en cohérence avec la citoyenneté active et a notamment pour but de discuter des événements de la classe et de l'établissement ainsi que de clarifier les règles de la classe ».

Le conseil de classe réunit tous les élèves d'une classe ainsi que leur enseignant-e (ou titulaire pour le cycle 3 et le secondaire II).

##### 1. Exemple de déroulement

Selon: Leleux, C. (2008), les conseils de classe varient (durée, rythme, institutionnalisation des règles, organisation, définition des rôles, etc.) en fonction des établissements et des enseignant-e-s. Certains sont extrêmement institutionnalisés et régulés, d'autres beaucoup moins ou pas du tout. Nous proposons ici un exemple de déroulement, selon Leleux, exemple formalisé et se déroulant à date fixe, sachant qu'il en existe de nombreux autres :

- Fréquence : hebdomadaire, afin de permettre aux élèves d'apprendre à différer et de ne pas résumer celui-ci à un espace de résolution de conflits.
- Ordre du jour : Retour sur le Conseil précédent ; Félicitations ; Critiques ; « Je veux parler de... »  
Pour les trois derniers points, sont pris en considération les écrits signés. Les « félicitations », « critiques » et « je veux parler de » peuvent être déposés au préalable dans une « boîte à idées » ou affichés dans la classe, ce qui permet à tous de se préparer. Le fait qu'ils soient écrits et signés permet aussi de responsabiliser leurs auteur-trice-s. Une procédure de vote mise en place permet d'établir une priorité dans le traitement des sujets.

L'élève apprend à formuler ce qu'il-elle ressent, à se connaître et à connaître les autres. Il-elle est aussi amené-e à réfléchir à l'établissement de règles de comportements attendus dans une communauté. Les élèves s'expliquent, se justifient, se répondent et apportent des critiques, le plus constructives possibles.

La gestion des critiques peut être délicate et il est important de laisser un espace de parole à la fois à la personne qui formule la critique et à celle qui est critiquée. Leleux rappelle qu'il faut veiller à ce que les enfants comprennent que le Conseil n'est pas un tribunal qui chercherait des coupables. Dans un Conseil, on parle plutôt de responsabilité.

- Les règles de vie : celles-ci règlent les relations en termes de droits et de responsabilité (compétence participative) et ont une fonction de rationalisation (compétence cognitive). Pour éviter de refaire les mêmes expériences et les mêmes discussions, la règle permet de généraliser : « Dans un cas comme celui-là, nous allons nous comporter de telle ou telle manière ».
- Le rôle de l'enseignant-e : l'enseignant-e peut être un guide qui conduit la discussion et dresse un procès-verbal. Une autre possibilité est de faire jouer, à tour de rôle, les rôles de présidence et de secrétariat du Conseil à des élèves. Ceci permet de développer chez eux-elles le sens des responsabilités ainsi que les compétences participatives. Une voie intermédiaire verrait certains élèves assister l'enseignant-e dans ces rôles.

##### 2. Mise en pratique dans un projet : Le Respect, Ecole de Martigny

Un des résultats du projet d'établissement mis en place dans les écoles de Martigny pendant une année entière sur le thème du respect a été le développement des conseils de classes.

## **b) Liens**

### *1. Liens avec l'EDH*

Par cette méthode, les élèves exercent leur droit à participer à l'élaboration du droit et à la vie politique, ils-elles comprennent l'importance de la démocratie et de la participation active. En prenant des décisions ils-elles apprennent des éléments sur la citoyenneté par leur action. Ils-elles prennent alors conscience non seulement de leurs droits, en particulier celui d'exprimer leur opinion, mais aussi de leurs responsabilités. Ils-elles exercent enfin des compétences sociales essentielles.

### *2. Compétences EDD liées*

- connaître et expérimenter des pistes d'actions  
Par exemple : les élèves font des propositions au conseil de classe qui peuvent ensuite être validées et mises sur pied
- collaborer, participer et prendre des décisions  
Par exemple : les élèves se positionnent lors du conseil de classe sur les questions ou les problèmes qui sont soulevés. Les résolutions sont choisies de façon démocratique pour déterminer ce qu'il convient de faire dans leur situation concrète.
- penser et planifier dans une perspective d'avenir  
Par exemple : les élèves participent à un processus démocratique et peuvent expérimenter certaines facettes de la vie politique à laquelle ils-elles sont susceptibles de participer plus tard ; les élèves voient l'influence de leur décision actuelle pour la vie en classe ou dans l'établissement à moyen terme.

### *3. Liens au PER*

FG 25/35 Vie de la classe et de l'école  
SHS 24/SHS 34 Lien Homme-Société  
L1 24/34 Production de l'oral

Capacités transversales : collaboration – prise en compte de l'autre, connaissance de soi et action dans le groupe ; communication – circulation de l'information ; stratégies d'apprentissage – gestion d'une tâche, acquisition et choix de méthode de travail, développement d'une méthode heuristique

## **c) Pour aller plus loin**

Ouvrages pédagogiques et didactiques utiles disponibles auprès d'é21 :

- Les droits de l'enfant à l'école, Pour une éducation à la citoyenneté (Jean Le Gal De Boeck, (2008) (enseignant-es) (pour les conseils de classe, cf. en particulier les pages 133 et suivantes).
- Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classe, Claude Laplace (2008) (enseignant-es) (en particulier le chapitre 6, élaborer le cadre).
- Education à la citoyenneté. Tome 3. La coopération et la participation de 5 à 14 ans. Leuleux, C. (2008).

## IV. Cercle de lecture

### a) Exemple de projet

Opéra pour enfants « Brundibár », école primaire Hutten

### b) Méthode

Au sens scolaire, on entend par cercle de lecture le fait de lire et de discuter ensemble en classe d'un livre ou d'une histoire. Les élèves lisent tous le même livre et/ou ils ont la possibilité de choisir librement et de lire de manière autonome d'autres livres empruntés à une « caisse » de livres composée par l'enseignant-e.

Le cercle de lecture a pour but de développer chez les apprenants l'intérêt pour la lecture et d'améliorer leurs compétences langagières. Du point de vue méthodologique, le travail avec la matière fournie par la lecture a de multiples facettes : il est possible d'organiser des sessions communes de lecture à haute voix et de narration. Lire à haute voix et raconter une histoire dans un cadre approprié sont considérés comme un moyen simple de stimuler la lecture. Quand on donne la possibilité aux élèves de vivre des moments et des expériences qui leur laissent un souvenir positif et sont directement associés au livre en tant que média, le fait de lire à haute voix et de raconter un récit peut faciliter l'accès au livre et pousser à lire spontanément (cf. [www.sikjm.ch](http://www.sikjm.ch)).

Pour aller plus loin, il est possible aussi de demander aux élèves de restituer ce qu'ils ont lu ou ce qui leur a été lu dans un texte formulé avec leurs propres mots ou d'en parler dans le cadre d'une discussion. Ils peuvent aussi rédiger un journal de bord de leur lecture ou réaliser une histoire illustrée en rapport avec le contenu de leur lecture. A partir des situations qui apparaissent dans les histoires, il est possible de développer certains thèmes. Si les protagonistes d'une histoire sont confrontés par exemple à un conflit, c'est l'occasion de travailler avec les élèves sur le thème du conflit. Pour analyser le conflit, la discussion portera sur des questions comme : « Pourquoi ce conflit est-il né ? Comment ce conflit a-t-il été résolu ? Quel a été le succès des stratégies adoptées par les protagonistes ? » Les mêmes questions peuvent être reprises ensuite et appliquées à l'expérience personnelle des enfants. Certaines scènes peuvent être jouées ou illustrées par des images. Il est utile que les livres lus soient en permanence disponibles en classe et qu'ils puissent être intégrés spontanément aux leçons.

### c) Réalisation

L'école primaire Hutten avait retenu un livre pour chaque groupe d'âge ; ce dernier était lu en classe et préparait les enfants à l'histoire de l'opéra pour enfants « Brundibár ». Les livres choisis étaient les suivants : « Brundibár » de M. Sendak, « Freundschaft für immer und ewig » de Tilde Michels, « Die Kinder aus Theresienstadt » de Hans Krása. En plus, une caisse de livres était à la disposition des enfants dans chaque classe et les élèves pouvaient les lire à leur guise.

Le travail avec les livres différait d'une classe à l'autre. Selon leur âge, les élèves ont dessiné à partir de ce qu'ils avaient lu ou fait le portrait des protagonistes. Les élèves ont présenté leurs travaux dans le cadre d'une exposition, ce qui leur a permis de comparer leurs productions mutuelles.

Les classes ont aussi travaillé par thèmes. L'histoire de Brundibar aborde par exemple la question de la prise de responsabilité et la façon dont on gère sa vie. La manière dont les enfants avaient agi dans l'histoire a été comparée au comportement des élèves. D'autres options ont été imaginées à partir des histoires, des images ou des scènes jouées.

Le cercle de lecture a aidé globalement à préparer le grand projet commun d'une manière adaptée à chaque catégorie d'âge. L'activité de lecture a permis à tous les enfants de connaître l'histoire de

« Brundibár » ; ils se sont familiarisés aussi avec un volet important de l'histoire mondiale et ont mené une réflexion sur les thèmes de l'exclusion, du pouvoir, du génocide et de la responsabilité.

#### **d) Lien avec l'éducation aux droits de l'homme**

Le fait de lire en public un texte à haute voix ou de le raconter développe la capacité d'écoute, une composante essentielle de la démocratie qui est à la base de l'éducation aux droits de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme est par ailleurs relativement abstraite du point de vue de sa formulation. Des récits et des expériences vécues par des personnes réelles ou des figures fictives rendent les droits de l'homme beaucoup plus concrets et permettent de comprendre leur portée. Le fait de réfléchir sur différents récits et personnages favorise la compréhension de la diversité des valeurs, des mentalités et des comportements.

#### **e) Compétences EDD encouragées**

##### *1. Construire des savoirs :*

Les livres fournissent des connaissances sur l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et les thèmes qui s'y rapportent. Les élèves se familiarisent avec certains aspects de l'histoire mondiale dans la perspective des protagonistes.

##### *2. Construire une relation humaine :*

En s'identifiant aux protagonistes de l'histoire, les élèves développent de l'empathie pour d'autres enfants et circonstances de vie. La réflexion commune leur permet d'établir des liens avec leur propre situation.

##### *3. Réflexion critique :*

La discussion à propos des perspectives des différents personnages de l'histoire favorise le processus de réflexion et la capacité de s'interroger de manière critique sur des manières d'agir et des événements.

#### **f) Pour aller plus loin**

- Organiser une nuit du conte.
- Jouer certaines scènes empruntées à un livre.
- Illustrer ce qu'on a lu.
- Rédiger individuellement des textes et les lire à haute voix devant les autres.
- Inviter un conteur ou une conteuse.
- [www.fhnw.ch/ph/zi](http://www.fhnw.ch/ph/zi) Zentrum Lesen, Medien, Schrift der Fachhochschule Nordwestschweiz. Informationen über Veranstaltungen und Weiterbildungen zum Thema Lesen
- [www.sikjm.ch](http://www.sikjm.ch) Institut suisse jeunesse et médias

## V. Rencontres avec des personnes concernées et des personnes engagées

### a) Exemple de projet :

« Les droits de l'homme – fondements de la dignité et de la liberté », gymnase de Reussbühl

### b) Méthode

Les rencontres peuvent varier quant à leur forme et aux exigences à satisfaire. Elles peuvent avoir lieu entre des groupes, entre des individus ou entre des individus et un groupe. Nous aborderons ici plus précisément la rencontre d'un groupe (par ex. une classe) avec une personne concernée ou engagée par son travail.

Une rencontre organisée avec des personnes concernées offre la possibilité d'apprendre, sur un sujet donné, davantage que de simples faits. Les apprenants entendent une personne qui a vécu directement une expérience donnée et ils apprennent comment cette personne a perçu subjectivement son vécu et l'a assimilé. Cette forme d'apprentissage favorise le développement des connaissances, élargit l'horizon de l'expérience et peut encourager l'empathie et l'estime envers une personne ou un groupe de personnes. Une rencontre organisée permet aux apprenants de faire la connaissance de personnes inconnues dans un cadre protégé, de leur poser des questions et d'amorcer une réflexion sur les fausses informations qu'ils détiennent et leurs préjugés personnels. Un contact direct avec une personne permet une certaine proximité et peut susciter des sentiments d'empathie et d'émotion.

Les rencontres requièrent des compétences importantes (que l'on peut développer) comme l'ouverture, la capacité de réflexion et l'aptitude au changement mais elles ne suscitent pas automatiquement des sentiments positifs. Elles peuvent au contraire créer une distance et éveiller des préjugés. Les rencontres doivent donc être organisées avec beaucoup de précaution et il convient de les replacer dans un contexte politique et social. Il est indispensable de préparer et d'accompagner la rencontre, puis de reprendre ensuite son contenu. (cf. Friderike Seithel, 2006).

Les éléments suivants permettent de faire d'une rencontre une expérience réussie: un entretien préliminaire entre les organisateurs/-trices et les personnes invitées aide à clarifier les choses. Il faudrait s'assurer que la personne invitée est en mesure, à un degré élevé, de réfléchir sur sa situation. Elle devrait pouvoir prendre de la distance par rapport à une présentation partielle, s'abstenir de juger et être capable de replacer son expérience dans un contexte plus large – par ex. thématique ou historique. Pour ceux qui écoutent, il doit être clair que la personne concernée parle de son histoire personnelle, individuelle, et qu'elle transmet sa perception subjective. Il ne s'agit jamais de vérités générales.

La rencontre doit obligatoirement avoir lieu dans un climat de respect et d'estime mutuelle, sur un pied d'égalité. Aucune des parties ne doit se sentir supérieure ou inférieure. Un fossé hiérarchique unilatéral entre les personnes qui écoutent et les invités risquerait de créer un climat de « visite au zoo » et doit être absolument évité. Il est souhaitable que la personne qui témoigne ne parle pas seulement de ses expériences personnelles mais puisse aussi fournir des informations objectives.

Il faudrait éviter les situations dans lesquelles une personne invitée s'exprime de manière strictement frontale. Un témoignage peut être suivi de discussions en petits groupes, d'une discussion en plénum ou d'un échange par deux. Lors d'une rencontre organisée, il devrait être possible aussi d'exprimer des sentiments négatifs et des suppositions et d'y réfléchir ensemble. Ceci n'est réalisable que dans un climat d'ouverture et d'estime réciproque. A cet effet, les conditions-cadre jouent un rôle central. Le choix du local ou la taille du groupe peuvent être déterminants pour le déroulement d'une discussion. Les petits groupes sont généralement plus propices pour créer un climat de confiance.

Il est également important de préparer la rencontre avec les apprenants et d'en reparler avec eux après son déroulement. Les attentes, les représentations et les suppositions des apprenants devraient être tirées au clair ensemble et formulées. Le fait de noter au préalable les attentes, les suppositions et les

questions peut faciliter la discussion. Lors du travail consécutif, les connaissances acquises peuvent être comparées aux suppositions initiales et complétées. Il est important que la réflexion et les conclusions à l'issue de la rencontre établissent toujours un lien avec le comportement personnel des apprenants. Des questions comme les suivantes devraient être centrales : « Que puis-je changer par ma manière de faire sur la base de ce que j'ai entendu ? Comment les nouvelles informations reçues pourraient-elles influencer mon attitude ? »

Pour choisir les personnes à inviter, il est recommandé de collaborer avec une institution qui a de l'expérience en la matière et qui dispose d'un réseau de contacts approprié (par ex. : [www.skmr.ch](http://www.skmr.ch) Centre suisse de compétence pour les droits humains CSDH).

### **c) Réalisation**

A l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le gymnase de Reussbühl a organisé des rencontres entre les élèves de 6<sup>ème</sup> année et différentes personnes qui ont témoigné de leur démarche engagée et de la façon dont elles se sentaient concernées.

A cet effet, l'école a collaboré avec le Centre pour l'éducation aux droits de l'homme (Lucerne) qui dispose d'un vaste réseau de contacts et d'intervenant-e-s appropriés. L'école a ainsi invité entre autres un avocat, une médiatrice culturelle du Kosovo, une sociologue du Sri Lanka, un ancien secrétaire d'Etat suisse, un cinéaste, un ancien dissident de la RDA et auteur ainsi que le fondateur d'une institution de formation au Bangladesh.

Quand ce projet a été réalisé pour la première fois, les manifestations se déroulaient dans l'aula. Les responsables ont toutefois constaté rapidement à quel point les locaux et les conditions-cadre jouaient un rôle important pour le déroulement de la discussion et le climat ambiant. Les rencontres ont été déplacées dans des petites salles et on a constitué des groupes réduits ; cette option a permis un travail fondé sur le dialogue et favorisé une certaine intimité et un climat de confiance mutuelle propice à la discussion. Les possibilités de rencontre informelles ont elles aussi été jugées très positives (par ex. durant la pause de midi, etc.) car les apprenants avaient ainsi l'opportunité d'établir eux-mêmes des contacts avec les personnes invitées. Le travail préparatoire s'est déroulé dans les classes durant le semestre. Les élèves ont étudié dans ce contexte les aspects historiques, économiques et politiques dont les personnes invitées avaient parlé. Les résultats des discussions et des réflexions ont été discutés au sein des groupes et documentés sous forme écrite et visuelle, entre autres sur le site Internet de l'école, dans le rapport annuel et dans les médias.

### **d) Liens avec l'éducation aux droits de l'homme**

Les personnes qui ont été spoliées de leurs droits fondamentaux et s'impliquent en faveur de l'application des droits de l'homme, manifestent une attitude solidaire et responsable et un sens aigu de la justice. Elles ont souvent une fonction exemplaire et peuvent avoir sur les apprenants un effet inspirateur et motivant. La réflexion commune aide les élèves à faire la différence entre les faits et les opinions, à identifier les préjugés et les partis pris et à reconnaître les manipulations. Les rencontres peuvent avoir un effet motivant sur la participation démocratique.

### **e) Compétences EDD encouragées**

#### *1. Construire une relation humaine*

Les témoignages des personnes qui avaient vécu le Deuxième Guerre mondiale, l'Holocauste ou d'autres événements marquants n'ont pas interpellé les apprenants uniquement au niveau cognitif mais également au niveau émotionnel. Ces rencontres et les discussions (en partie informelles) ont permis aux élèves de développer de l'estime et de l'empathie envers les personnes concernées et engagées.

## 2. *Réflexion critique*

Les réflexions préparatoires en amont ainsi que les discussions qui suivaient l'expérience de la rencontre ont amené les apprenants à s'interroger sur leur attitude personnelle. Les interventions des spécialistes et des personnes concernées ont aidé les élèves à réfléchir aux causes et aux conséquences de leurs actes et à trouver, pour eux-mêmes, d'autres manières d'agir possibles.

## 3. *Construire des savoirs*

Comme les personnes invitées n'étaient pas seulement concernées par leur sujet au niveau personnel mais étaient aussi spécialistes de leur domaine, les élèves ont acquis des éléments de connaissances importants sur la question.

### **f) Pour aller plus loin**

Utiliser les offres extrascolaires (Légos)

Dialogue muet pour préparer la rencontre et en tirer les enseignements utiles

Recueillir des biographies ou des articles de presse concernant des personnalités qui ont vécu des expériences analogues ou ont fait preuve d'un engagement similaire. Etudier certaines questions à l'aide de ces informations. Comparer aux informations fournies par la personne invitée.

Regarder des films ou lire des livres dans lesquels les protagonistes (personnes dont on fait le portrait) parlent du sujet en question (par ex. Balkan Kids, Wege zum Beruf, etc.)

„Total Global? Ethnologie, Bildungsarbeit und ethnische Kontexte im Globalisierungszeitalter.“ Friderike Seithel (2006) In Annette Hornbacher (Hrsg.) Ethik, Ethos, Ethnos. Aspekte und Probleme interkultureller Ethik

[www.skmr.ch](http://www.skmr.ch) Centre suisse de compétence sur les droits humains CSDH

[www.stiftung-evz.de](http://www.stiftung-evz.de) Informations sur les projets et informations de type général

## VI. Prestations proposées par des institutions extrascolaires dans le domaine de la formation

Pour effectuer un travail approfondi sur un thème donné, il peut être utile de faire appel aux prestations d'une institution extrascolaire. Diverses organisations proposent aux écoles, dans le cadre de leur programme, des ateliers, des activités pratiques ou d'autres prestations. Les écoles peuvent y faire appel en complément au projet qu'elles réalisent.

### a) Exemple de projet

« Droits de l'homme au niveau mondial – Droits des femmes en Appenzell AR & et en Afrique – droits de l'enfant », Kantonsschule Trogen

### b) Méthode

Le fait de participer à une offre proposée par une institution extrascolaire ne doit pas être compris en soi comme une méthode. Mais comme cette offre extrascolaire doit s'insérer dans le concept général d'un projet et qu'elle doit faire l'objet d'une préparation et d'une évaluation au niveau de la méthodologie et du contenu, il est essentiel de planifier précisément le « comment » de cette insertion.

Les partenaires extrascolaires proposent aux écoles leurs compétences de spécialistes, ils aident les enseignant-e-s à mettre en pratique le plan d'études et transmettent aux élèves des réalités complexes de manière claire et concrète. Une visite sur un site d'étude extrascolaire offre aux classes une expérience unique ainsi que des activités pratiques et proches de la réalité (Cf. « Auserschulische Lernangebote im Bereich Umweltbildung » Stiftung Umwelt Bildung, [www.umweltbildung.ch](http://www.umweltbildung.ch)).

Il y a quelques aspects importants dont il faut tenir compte lorsqu'on fait appel à une offre externe :

- La prestation s'inscrit dans un projet général de l'école ou de la classe.
- Avant de recourir à cette prestation, il convient de clarifier les attentes, les représentations et les espoirs des élèves.
- Après l'utilisation de la prestation, les élèves disposent d'un canal où ils peuvent placer leurs questions et leurs idées.
- La prestation est rattachée au contenu du projet général et les élèves comprennent ce lien.

### c) Réalisation

Durant la semaine thématique, la Kantonsschule Trogen a intégré dans son projet général neuf ateliers en tout. Six d'entre eux étaient dirigés par des spécialistes ou des institutions externes. Certains de ces ateliers ont eu lieu dans l'établissement scolaire ; l'un des ateliers était axé autour de la visite d'une institution de l'extérieur : le Village d'enfants Pestalozzi à Trogen. Les élèves ont visité l'institution, ont été informés par des professionnels sur le travail du village d'enfants et ont visité une exposition sur place. Cette prestation extrascolaire est d'autant plus précieuse que le village d'enfants est une institution de la région. Les élèves ont découvert ainsi une organisation proche de chez eux qui s'investit dans le domaine des droits de l'homme. Les élèves ont été préparés aux contenus des ateliers durant les cours réguliers. Ils ont utilisé les résultats des ateliers en particulier dans le cadre d'un concours final de rédaction.

### d) Liens avec l'éducation aux droits de l'homme

Le recours à des prestations extrascolaires peut éveiller la curiosité des élèves et renforcer le lien avec la réalité. En allant voir sur place des institutions extrascolaires, les élèves découvrent près de chez eux des organismes qui œuvrent pour le respect des droits de l'homme. Les élèves se rendent compte ainsi de

l'importance et de la pertinence de ce qu'ils apprennent à l'école, ce qui peut les motiver eux-mêmes à agir.

### **e) Compétences EDD encouragées**

Les compétences encouragées sont en lien avec le contenu des ateliers. Il est toutefois important que les enseignant-e-s se mettent d'accord au préalable avec les responsables des ateliers et qu'ils intègrent les compétences encouragées par les ateliers à l'ensemble des compétences développées dans le cadre du projet.

### **f) Liens avec le plan d'études Lehrplan21**

RZG.3|1: Die Schülerinnen und Schüler können Lebensweisen von Menschen untersuchen und räumliche Ungleichheiten erklären. Sie können Ungleichheiten zwischen verschiedenen Lebensweisen beschreiben und Ursachen von Ungleichheiten erklären.

RZG.3|2: Die Schülerinnen und Schüler können die Situation exemplarischer Bevölkerungsgruppen untersuchen und setzen sich mit Kriterien für faire Lebensbedingungen auseinander (z.B. Kinderrechte, Recht auf Bildung, Frauenförderung).

RZG.8|2: Die Schülerinnen und Schüler können die Entwicklung, Bedeutung und Bedrohung der Menschenrechte erklären. Sie können die Menschenrechte erläutern und die Geschichte und Entwicklung der Menschenrechte erklären.

ERG.1|2: Die Schülerinnen und Schüler können Geschlecht und Rollen reflektieren. Sie können Erfahrungen und Erwartungen in Bezug auf Geschlecht und Rollenverhalten in der Gruppe formulieren, mit anderen austauschen und respektvoll diskutieren.

ERG.3|2: Die Schülerinnen und Schüler können grundlegende Werte auf konkrete Situationen beziehen. Sie können alltägliche Situationen und gesellschaftliche Konstellationen im Hinblick auf Gerechtigkeit, Freiheit, Verantwortung und Menschenwürde betrachten und beurteilen.

Remarque : Le Lehrplan 21 est en cours de remaniement après la clôture de la consultation. Tous les points de convergence avec le Lehrplan 21 indiqués ici se réfèrent à la version mise en consultation (Juin 2013).

Une vue d'ensemble des prestations actuelles proposées par des organisations non gouvernementales dans le domaine des droits de l'homme peut être consultée sur le site [www.education21.ch/de/unterricht/bildungsangebote](http://www.education21.ch/de/unterricht/bildungsangebote) > Bildungsangebote zu Themen des Globalen Lernens.